

The background of the cover is a close-up photograph of a wooden door. The door has a window with a wooden frame, through which a bright blue sky is visible. A metal handle is attached to the door, and a metal padlock is fastened to it. The wood grain is clearly visible, and the lighting is warm, highlighting the texture of the wood.

# Vers un nouvel obscurantisme?

*Marcel Conradt, Denis Ducarme,  
Anne Morelli, Charles Susanne*



**CEDIL**  
Culture Laïque

# **Vers un nouvel obscurantisme européen**

***Marcel Conrad***

Assistant parlementaire européen de Véronique de Keyser,  
Historien de formation

Un tel titre amène et suscite de ma part de nombreuses questions.

Notre Europe deviendrait-elle ennemie des Lumières?

Notre Europe serait-elle sous influence ? Est-ce une menace ou déjà une réalité ?

Comment et pourquoi ces menaces ? Grâce ou à cause de qui ? Avec l'aide et la complicité de qui ?

J'aimerais savoir aussi ce que les organisateurs ont mis derrière le mot « européen ».

Est-ce la population ; les citoyens ; leurs représentants nationaux ; les Etats nations ; tous les Etats nations ; les gouvernements nationaux ?

Est-ce l'Europe elle-même ou bien quelle Europe ? Est-ce ses institutions, la Commission ; le Conseil ; le Parlement ; ses 787 parlementaires complices de l'obscurantisme naissant ? Est-ce que se sont tous les partis qui la composent ?

De quel obscurantisme européen veut-on me faire parler ?

L'Europe, institution politique avec sa Commission, son Conseil, son Parlement serait donc menacée d'obscurantisme. L'Europe serait sous influence. Mais la menace viendrait de l'Europe elle-même ; des parlementaires démocratiquement élus ; du Conseil pourtant composé de représentants ou des chefs des gouvernements ? Ou serait-ce l'Europe qui menace ?

Est-ce que l'obscurantisme signifierait le retour de l'Inquisition ? Et est-ce que vous suggérez par ce titre une influence des lobbies religieux ? Des influences religieuses qui seraient croissantes puisque vous dites dans votre titre « vers un obscurantisme européen ». L'Europe s'enfoncerait-elle dans les ténèbres ? Il existerait ainsi des forces qui tenteraient d'influencer sa politique.

Il est vrai qu'autour des institutions européennes les lobbies sont nombreux comme dans toutes démocraties. Il y a les lobbies agricoles ; les lobbies écologiques ; les lobbies dits pétroliers et chimiques ; les défenseurs des animaux ; les défenseurs des viticulteurs, des producteurs de parmesan, d'huile d'olive et bien d'autres.

Mais les lobbies religieux avec les représentants de toutes les Eglises reconnues par l'Union européenne sont également une réalité. Et même si elles ne le sont pas, elles sont représentées par les gouvernements. Il y a donc des Eglises de plus en plus nombreuses, de plus en plus présentes au sein des institutions européennes.

En parallèle, les lobbies laïques sont également représentés par la Fédération Humaniste Européenne et le Centre d'Action Laïque. Ils sont certes beaucoup moins nombreux : un contre cent.

Oui, il y a bien les lobbies religieux qui cherchent à influencer les politiques de l'Union européenne, comme le font les lobbies bancaires, pétroliers, les planteurs de canne à sucre, les producteurs de camembert au lait cru et bien d'autres.

Oui, il y a des lobbies religieux au Parlement européen. Oui, il y a des représentants des courants religieux. Oui, il y a le parti populaire au Parlement. Oui, il y a des CDH en Belgique. Oui, il y a des partis catholiques dans de nombreux pays de l'Union, dont certains « très catholiques ». Comme il y a aussi des laïques, des francs-maçons dans d'autres partis. Il y a également des neutres.

Oui, il y a des pays qui ont inscrit dans leur Constitution la séparation de l'Eglise et de l'Etat mais aussi d'autres qui ne l'ont pas fait.

Vingt-sept pays composent l'Union européenne, vingt-sept gouvernements élus démocratiquement, de gauche, de droite, du centre et parfois aussi de l'extrême droite, comme en Hongrie.

Oui, l'Union européenne en tant que telle est laïque puisqu'elle pratique normalement la séparation Eglise-Etat. Une Union européenne compo-

sée de vingt-sept pays, de vingt-sept chefs d'Etat, de vingt-sept gouvernements, des gouvernements de coalition (comme chez nous), des gouvernements à gauche, à droite. Mais il existe aussi des pays où Dieu est inscrit dans la Constitution.

Vous dites, « vers un obscurantisme européen ».

Nos valeurs seraient donc menacées et nous serions désarmés. L'Europe avec ses trois piliers, la Commission, le Conseil et le Parlement, seraient menacés. L'Europe qui pourtant de fait a instauré la séparation Eglise-Etat. Mais l'Europe a aussi instauré un lieu de dialogue entre toutes les convictions, les croyances, les non-croyants, les athées, les bigots et les autres.

L'Europe a permis cette rencontre du politique européen avec les représentants des courants religieux ou non confessionnels. Nous ne sommes donc plus dans un débat idéologique avec le oui ou le non, le pour ou le contre, un dialogue ou pas, aller au dialogue ou ne pas y aller. Le Traité de Lisbonne, que tous nos pays ont adopté de manière démocratique, l'a validé. Et que nous le voulions ou pas, le dialogue aura lieu.

Le Traité de Lisbonne auquel les gouvernements européens ont dit vingt-sept fois oui par voies parlementaire et démocratique, dont la Belgique et son gouvernement, sans pourtant avoir eu la possibilité, semble-t-il, de s'opposer à cet article. Mais je pense qu'ils auraient pu le faire si vraiment ils avaient voulu.

Ils ont donc dit oui à un dialogue contraignant entre l'Union européenne avec ses trois piliers, les Eglises et les associations non confessionnelles. Oui à quelque chose qui d'une certaine façon ramène, inscrit les croyances et les convictions dans le politique, la politique. Oui à une discussion avec les Eglises et les laïques. Oui à leur écoute. Oui à leur influence. Oui à un dialogue dans n'importe quel domaine où l'Europe est compétente. Oui à n'importe quel thème de discussion. Oui à n'importe quel projet de l'Union européenne. Tous nos gouvernements ont dit oui à ce projet de dialogue. Et donc, comme je viens de vous le dire,

on est plus dans un débat idéologique. L'article 17 est une réalité légale et on devra vivre avec.

Avant décembre 2009, date d'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la réalité était tout autre et mon discours tout à fait différent. Le dialogue était alors formel mais sans base légale. Ce dialogue, qui existait depuis une quinzaine d'années, voire même beaucoup plus, depuis l'époque de Jacques Delors.

En effet, en 1994, celui-ci a mis en place un projet qu'il a appelé « une âme pour l'Europe ». Ce projet donnait une certaine signification à l'Europe mais c'était également la porte d'entrée à un premier dialogue avec les Eglises. Dans un deuxième temps, il a mis en place une cellule prospective qui instaurait le dialogue entre la Commission et les Eglises. Ensuite s'est mise en place une autre structure appelée le GOPA<sup>1</sup>, lieu de rencontre entre les Eglises, la Commission et une structure laïque, la Fédération Humaniste Européenne, extrêmement faible à l'époque. Plus tard, le GOPA sera remplacé par le BEPA<sup>2</sup>, version actualisée par le Président Barroso. C'est toujours le lieu des dialogues entre l'Union européenne, les Eglises et les laïques, beaucoup plus présents qu'auparavant.

Je vous lis le fameux article 17 du Traité de Lisbonne, qui est la base même de ce possible obscurantisme : « L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient en vertu du droit national, les Eglises et les associations ou communautés religieuses dans les Etats membres. L'Union respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles ».

Ces deux phrases de l'article 17 se trouvaient déjà dans le Traité d'Amsterdam. Elles ne posaient à l'époque aucun problème.

Avec le Traité constitutionnel, elles ont été rejetées par deux pays, on en a alors ajouté une troisième : « En reconnaissance de leur identité et de leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue

1 GOPA : Groupe des conseillers politiques.

2 BEPA : Bureau des conseillers de politique européenne.

ouvert, transparent et régulier avec ces Eglises et organisations ».

Cet ajout a été inscrit dans le projet du traité constitutionnel au lendemain de notre conflit avec la fameuse inscription des racines chrétiennes dans son préambule. Il s'avère que nous avons été roulés dans l'opération. Lorsque nous nous sommes opposés à l'inscription des racines chrétiennes, en sous-main, les Eglises reconnaissent qu'elles ont lancé les racines chrétiennes un peu comme un bouchon. Elles avaient en arrière-pensée, sachant que de toute façon cet article allait être rejeté par une partie des Etats, cette troisième phrase qui instaure officiellement la notion de dialogue.

Avant, le dialogue était complètement informel. Il dépendait de la bonne ou de la mauvaise volonté du Président de la Commission. Avec l'inscription de ce troisième paragraphe dans le Traité de Lisbonne, en décembre 2009, le dialogue sur tous les points de politique de l'Union européenne, que ce soit à la demande ou à la proposition de l'Union ou celle des associations, peut être et doit être débattu. Le dialogue doit avoir lieu aux trois niveaux. Il y a donc trois dialogues différents : avec la Commission, le Conseil et le Parlement.

Au niveau de la Commission et du Conseil, ce dialogue se fait à huis clos. Seuls la Commission et le Conseil sont présents ainsi que les personnes ou associations invitées par ceux-ci, sans que nous puissions intervenir. Nous ne savons donc pas qui est invité et sur quelle base ils se mettent d'accord pour inviter telle ou telle association. De plus, les députés européens ne peuvent pas assister aux entretiens de la Commission et du Conseil avec ces associations.

Au niveau du Parlement, chaque institution peut organiser le dialogue comme elle le souhaite. Le seul endroit ouvert, c'est donc le Parlement. Mais depuis la mise en place du Traité de Lisbonne, il n'y a eu qu'une seule réunion avec les parlementaires et les associations non confessionnelles. Elle a tourné à la foire. Le Président du Parlement de l'époque, Jerzy Buzek, avait désigné comme responsable du dialogue entre le Parlement et les associations non confessionnelles un député, Tokés, qui avait la particularité d'être évêque.

Actuellement, c'est le socialiste Martin Schulz qui est à la tête du Parlement. Il a désigné comme responsable de ce dialogue le député László Surján, membre du Fidesz, parti qui n'a absolument rien de démocratique. La prochaine réunion qui devrait avoir lieu le 14 novembre 2012 s'annonce difficile et cela aussi un peu de notre faute.

Quand il y a une réunion avec les Eglises, éventuellement même avec l'Eglise de scientologie, puisqu'elle a été reconnue par l'Espagne, c'est toujours sur des thèmes bien précis. Les Eglises arrivent avec des dossiers magnifiquement ficelés, magnifiquement étoffés. Jusqu'à présent, les organisations non confessionnelles, les organisations laïques avec leur indépendance, leurs rivalités et leurs diversités ne sont jamais arrivées au Parlement avec un dossier digne de ce nom. Il semblerait néanmoins que notre ami Pierre Galand mette en route une conférence sur l'éthique, ce qui serait une première.

Afin de préparer la prochaine réunion entre le Parlement européen, les Eglises et les organisations non confessionnelles, une réunion est prévue ce lundi 8 octobre. J'y rencontrerai le Président Martin Schulz et le député Surján pour définir comment elle pourrait se dérouler le moins mal possible, car ils ont l'intention d'inviter uniquement un certain nombre d'associations bien ciblées. On leur a rappelé qu'à partir du moment où une conférence était organisée au Parlement européen, elle était publique. Non seulement tous les députés pouvaient être présents mais ils pouvaient inviter chacun huit personnes ou huit associations. Nous les avons donc prévenus que pour la prochaine réunion, les députés avaient l'intention d'inviter toutes les associations qui ne le seraient pas officiellement par le Parlement.

Si nous ne voulons pas aller vers un obscurantisme, non pas européen mais dont nous serions responsables, nous devons d'abord accepter que le dialogue ait lieu. Nous devons accepter d'y participer activement. Et également au niveau des associations laïques, si même depuis la nouvelle présidence de Pierre Galand, la Fédération Humaniste européenne va prendre un tournant extrêmement favorable pour devenir vraiment représentative au niveau de l'Europe. Il est temps également que les autres associations laïques européennes se joignent à elle pour faire un front.



Nous nous trouvons en effet devant un adversaire important, extrêmement bien organisé.

Malgré le titre que vous avez choisi pour la conférence, « vers un obscurantisme européen », l'obscurantisme ne viendra pas de l'Europe. Il viendra éventuellement de notre incapacité à nous unir et à travailler réellement au progrès de l'humanité.

# **Les nouvelles croisades catholiques en Europe**

*Anne Morelli*

Professeure d'histoire à l'Université libre de Bruxelles,  
Directeure-adjointe du Centre interdisciplinaire d'étude  
des religions et de la laïcité de l'Université libre de Bruxelles

Je ne regrette pas du tout la période où l'Eglise catholique avait la primauté dans nos régions. C'était une époque où à chaque fois que les Eglises chrétiennes ont eu le monopole, elles ont été à la tête du contrôle des consciences, de persécutions des mécréants.

Je ne m'identifie absolument pas à cette époque. Je n'ai pas de racines. Je ne suis donc pas attachée ni à des racines chrétiennes ni à d'autres.

Comme historienne, j'ai étudié le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle, qui ont été des périodes où il y a eu de fortes luttes dans nos régions contre l'Eglise catholique qui avait le monopole sur les consciences, sur la vie publique, sur la vie quotidienne et qui se permettait de jeter au trou celui qui n'était pas mort dans les règles de l'Eglise, qui se permettait de mettre au ban de la société ceux qui ne se mariaient pas à l'église, etc.. Au cours du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle on a donc vu l'influence de l'Eglise, fort heureusement, diminuer dans nos régions et la sécularisation augmenter. Et on a commencé à vivre dans une société où, selon les différentes confessions ou absence de confession des citoyens, ceux-ci étaient traités sur le même pied.

Mais dans cette Europe qui se sécularisait à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, a commencé une opération de reconquête sous Jean-Paul II. Il avait toute l'aura d'avoir mis fin au régime communiste avec ses armes, son argent, son passage par Solidarnosc. Et donc, Jean-Paul II, qui auréolait de cette gloire, a voulu reconquérir l'Europe de l'est et de l'ouest pour les offrir à la chrétienté.

D'un point de vue statistique, ce n'est pas une réussite. Que ce soit sous Jean-Paul II ou sous Benoît XVI, la pratique religieuse a continué très régulièrement à diminuer en Belgique, en France, en Italie, en Espagne, etc. D'autre part, dans tous ces pays, le nombre de couples de fait, le nombre d'enfants nés hors mariage, le nombre d'enfants qui ne sont plus religieusement éduqués s'est multiplié.

Mais néanmoins, il y a une stratégie de reconquête qui touche l'espace public et différents domaines politiques.

Ces stratégies politiques sont différentes selon les pays.

Par exemple, en Italie, la stratégie politique de l'Église a été très clairement d'investir tous les partis. C'es-à-dire que le regroupement des communistes avec la démocratie chrétienne au sein d'un parti, appelé PD (parti démocratique), a permis de ne plus avoir aucun parti de poids qui soit un parti laïque. Il y a à l'intérieur de chaque parti politique italien une tendance catholique qui neutralise toute activité en faveur d'une laïcisation, d'une sécularisation de la société.

En Espagne, la stratégie politique a été différente. La conférence épiscopale a investi un seul parti, le Parti populaire. Lorsque Zapatero a gagné les élections, cela a été dramatique pour l'Église car elle avait mis toutes ses cartes du côté du Parti populaire. Maintenant, elle retouche je dirais, les dividendes de son investissement, puisque c'est Rajoy qui a été élu. C'est une politique, plus risquée que la politique italienne, de division des troupes entre les différents partis.

Ce qui est intéressant à voir, c'est d'une part la stratégie générale en Europe mais aussi quelques cas plus particuliers, ce que je ferai avec vous.

## La stratégie générale

Ce sont de jolis slogans, comme :

- La défense de la famille.

On fait de grandes manifestations de défense de la famille. Et en réalité, c'est contre les homosexuels, contre les unions de fait,... Ce sont des manifestations pour une famille de type très conservateur, très traditionnel, contre le mariage de même sexe,...

- La protection de la vie.

Officiellement, personne ne peut dire qu'il est contre la protection de la vie. Mais pour eux, c'est la protection de la vie depuis la conception jusqu'à la mort. Cela veut dire en d'autres termes la lutte contre l'avortement mais aussi contre la contraception. On verra que plusieurs pays

luttent contre cette contraception en Europe. D'autre part, des mesures sont prises également contre l'euthanasie. Il y a donc une remise en cause de cette liberté de choisir l'euthanasie.

Dans certains pays, ce sont des luttes très ouvertes. Nous, nous sommes dans un pays où le rapport de force est largement en faveur d'une majorité sécularisée, pour ne pas dire laïque.

L'Eglise doit donc prendre des chemins de traverse, comme par exemple, dans notre pays, l'empathie pour les femmes qui font des fausses couches. Cela à l'air plein de charité chrétienne. En réalité, ce sont des propositions pour obliger à inscrire dans les carnets de mariage et à l'Etat civil les résidus de fausses couches de plus de 106 jours de conception ; de leur donner un nom ; et de les considérer comme des personnes ayant droit ou obligation d'avoir une sépulture. En réalité, c'est une manière de culpabiliser les femmes qui se résoudraient à un avortement et qui seraient obligées de déclarer cela à l'Etat civil et de faire un enterrement pour leur fœtus. Nous assistons aussi ici à une stratégie d'investissement de l'Eglise dans la société pour éviter les avancées laïques. Et je dirais que dans toute l'Europe, la peur du religieux se diffuse. Selon moi, il y a eu véritablement l'avancée de la présence musulmane dans nos pays et derrière elle, il y a une brèche qui s'est ouverte et les catholiques s'y sont engouffrés pour demander la même chose pour eux : Si les musulmanes peuvent porter le voile, alors je peux porter une croix ostensiblement ; s'il y a des mesures pour protéger les convictions des musulmans, il doit y avoir aussi des mesures pour protéger les convictions des catholiques.

J'avais coordonné un petit numéro De la matière et de l'esprit de l'Université de Mons sur « les nouvelles croisades catholiques en Europe » et j'ai choisi de prendre quelques points dans différentes régions d'Europe où on voit cet affrontement entre la volonté de l'Eglise de retrouver sa primauté et des résistances laïques qui sont plutôt faibles.

## **En Italie**

C'est une région que je connais assez bien. Effectivement, nous avons

fondé en Belgique une association laïque belgo-italienne qui essaie de faire le lien entre l'Italie et la Belgique pour informer les Belges de ce qui se passe en Italie et pour informer les Italiens de la situation en Belgique. Notamment démentir un des messages catholiques qui fait courir le bruit qu'en Belgique, les petits vieux sont passés à l'euthanasie parce que ça fait des économies pour la sécurité sociale.

Dernièrement, nous avons invité un père dont la fille a été au centre d'une tragédie. En 1992, elle a un accident de voiture à la suite duquel elle est réduite à un état tout à fait végétatif. Son père va lutter pendant dix-sept ans pour pouvoir interrompre l'alimentation artificielle à laquelle était rattachée sa fille. Sa demande va être constamment rejetée parce que la conférence épiscopale italienne considère qu'interrompre l'alimentation artificielle est synonyme de tuer. Et donc, même si un tribunal lui a accordé cette autorisation, cette confédération s'y oppose en disant qu'on ne peut pas tuer par une décision de justice. C'est assez curieux comme raisonnement car l'alimentation est artificielle et si on laissait le cours naturel des événements voulus par Dieu, elle serait morte dès 1992. Il y a donc une décision de justice qui permet au père d'interrompre cette alimentation mais toutes les régions italiennes, par peur des religieux, vont interdire sur leur territoire qu'on la transporte et qu'on interrompe ce qui la maintient encore en vie. Cela va être l'objet d'un affrontement extrêmement violent entre Berlusconi et le président de la République napolitaine, Albi. Berlusconi veut un décret loi express pour qu'on ne puisse pas arrêter l'alimentation artificielle de cette jeune fille et le président napolitain, vieil homme de gauche à l'origine, refuse de signer ce texte. Il va y avoir un problème constitutionnel. Finalement, il se passe qu'en 2009, elle meurt avant qu'on n'ait pu réellement statuer sur la question. Elle meurt entourée de groupes de prière et des groupes viennent même lui apporter de l'eau bénite. Et le père va être l'objet de menaces, de violences et d'injures. C'est une situation extrêmement conflictuelle et violente.

Mais l'Italie n'est-elle pas une République laïque ? Depuis 1929, l'Italie a noué des accords avec le Vatican. Avant cette date, elle était même un des phares de la sécularisation. Mais en 1929, Mussolini a signé des accords avec le pape et à partir de ce moment-là, l'Eglise a eu un pouvoir

très fort. Il ne faut pas oublier que la démocratie chrétienne a régné sur l'Italie sans arrêt depuis 1946 jusque dans les années '90. En 1970, il y a eu un référendum pour que soit finalement accepté le divorce. Mais c'est contre l'avis de l'Eglise qui a mis toutes ses forces dans la bataille, mais elle a été battue. En 1978, l'interruption volontaire de grossesse est acceptée également par un référendum. Là aussi, l'Eglise qui avait mis toutes ses forces dans la bataille, a été battue par le référendum populaire. Cet IVG est malgré tout quasiment impossible parce qu'il y a depuis 2006 une loi voulue par la confédération épiscopale italienne qui permet aux médecins de refuser de faire les avortements. Et donc, pratiquement dans tous les hôpitaux, il y a refus de pratiquer l'IVG sous la clause de l'objection de conscience. En réalité, tous ces médecins le pratiquent mais dans des cliniques privées ou chez eux, avec naturellement dix fois le prix de ce qui serait en milieu hospitalier.

En Italie aussi, la procréation assistée est quasiment interdite sous toutes ses formes, c'est-à-dire que les limites sont tellement importantes qu'il n'y a pratiquement pas possibilité d'y avoir recours. Les évêques italiens ont des idées très précises sur la question.

A propos du crucifix dans les écoles et dans les tribunaux, il faut se souvenir qu'il y a eu deux jugements à la Cour européenne. Un premier considérait anormal qu'il y ait des crucifix dans chaque classe de toutes les écoles publiques. Le deuxième jugement a donné raison à la conférence épiscopale italienne et a accepté que ce soit considéré comme une tradition qui ne faisait du tort à personne. Pour la question du tribunal, Albi a aussi reçu le juge Tossi, qui a été démis de ses fonctions, laissé sans traitement et sans pension parce qu'il refusait et refuse encore de juger des gens qui sont musulmans, juifs, incroyants sous un crucifix. Là aussi, la législation italienne ne lui a pas permis d'avoir gain de cause. On est là dans une situation où de fait, l'Eglise a un pouvoir extrêmement fort, exerce des violences symboliques sur ceux qui ne sont pas de sa foi.

Dans les cantines scolaires à Rome, pendant le Carême, il n'y a de viande pour personne. C'est évidemment un traitement différencié parce que ce n'est pas pour une question de valeur d'hygiène ou de nutrition que

cela a été décidé mais c'est uniquement un prescrit religieux qui est appliqué dans ces cantines scolaires.

Quant au testament biologique, c'était une proposition modérée pour proposer aux personnes qui ne veulent pas que l'on fasse de l'acharnement thérapeutique sur elles, de pouvoir mettre leur volonté par écrit. Même cela est considéré comme quelque chose de trop audacieux et n'a pas été accepté jusqu'à présent.

## En Espagne

La situation est un peu semblable. L'Eglise a eu d'énormes privilèges depuis le franquisme et les concordats que l'Etat démocratique espagnol a signés avec le Vatican les ont prolongés. Bien sûr, il y a eu quand même l'autorisation du divorce, de l'avortement qui ont été concédées, non pas par l'Eglise mais par les gouvernements espagnols. On a cependant une recrudescence de l'importance de l'Eglise dans les décisions politiques et dans l'espace public. Certains parlent d'un Etat espagnol crypto-confessionnel.

Un petit exemple dans l'enseignement où l'Eglise a réussi à bloquer un cours qui devait s'appeler cours de citoyenneté, tout simplement parce qu'on y disait qu'il fallait être tolérant avec les gens qui n'avaient pas les mêmes pratiques sexuelles que nous ; qu'il fallait être tolérant pour les gens qui choisissaient un autre type de cohabitation que le mariage ; il y avait aussi une partie du cours consacrée à « l'apprentissage de la contraception et de l'éducation sexuelle ». L'Eglise, et surtout l'Opus Dei assez puissant en Espagne, s'est opposée à ces cours. Et même dans certaines régions d'Espagne, ça été vraiment de manière caricaturale. Dans la région de Valence, par exemple, le gouvernement régional, qui est tout à fait lié au Parti populaire catholique, a imaginé que si vraiment ces cours devaient se donner, ils le seraient en anglais pour que les enfants ne les comprennent pas. La Cour constitutionnelle a considéré que ce n'était pas légal. La Cour espagnole et l'entourage du roi, catholiques, jouent leur influence dans ce domaine. De plus, les pouvoirs publics financent de manière très large l'enseignement catholique, notamment dans la région de Valence, en offrant des terrains pu-



blics pour construire par exemple une université catholique qui concurrencera l'université existante.

Quand il y a eu des manifestations contre les mariages homosexuels, ou contre la reconnaissance des unions de fait des homosexuels, on a vu à Madrid le cardinal archevêque y participer.

## **En Pologne**

L'IVG y est illégal depuis 1956 et il est aujourd'hui impraticable. Avec des cas tout à fait tragiques comme celui de Natasha Tishia, mère de trois enfants dont les médecins avaient dit qu'une nouvelle grossesse lui enlèverait la vue parce qu'elle avait une maladie très spécifique de la rétine. Les médecins polonais ont refusé de pratiquer l'IVG. Elle a donc perdu la vue et son emploi. Elle s'est présentée à la Cour européenne des droits de l'homme qui a condamné la Pologne. Mais à la suite de cette décision, l'Etat a modifié sa législation pour dire qu'en aucun cas, on ne pouvait faire appel à la Cour européenne des droits de l'homme si la législation polonaise avait été respectée.

## **Au Luxembourg**

Les laïques luxembourgeois ont proposé une loi permettant l'euthanasie. Le Grand-Duc s'est dit qu'il allait faire comme Baudouin autrefois, et qu'il allait refuser de signer la loi. Cela à mal tourné pour lui parce que non seulement la loi sur l'euthanasie est passée chez nos voisins luxembourgeois mais en outre, ils ont modifié la Constitution luxembourgeoise pour que l'acquiescement du Grand-Duc à une loi ne soit plus nécessaire désormais. Donc, on peut voir que dans un petit pays proche, il y a eu des avancées laïques.

## **Pour terminer**

Quand on voit la situation dans l'ensemble de l'Europe nous avons un peu l'air d'être le village gaulois d'Astérix qui résiste à l'offensive religieuse et le Benelux a l'air vraiment d'être assez isolé par rapport aux grands pays comme la France où la laïcité s'est effondrée au fil des

décennies et où il n'y a pas de possibilité pour les homosexuels ni de se marier, ni d'adopter et où l'euthanasie est nulle part, etc.

On a un peu l'impression que le Benelux est soit le dernier bastion de la laïcité en Europe, soit (si on est un peu optimiste) sa résistance à la vague religieuse peut être aussi un modèle pour les autres pays.

Nous pourrions avoir un rôle moteur dans cette Europe qui tend à se cléricaiser.

**Vers un nouvel  
obscurantisme religieux**

*Denis Ducarme*

Député fédéral

L'obscurantisme est l'obstruction aux Lumières dans lesquelles la laïcité trouve ses racines. Serions-nous paranoïaques par rapport à ce qui serait la résurgence d'un certain nombre d'obscurantismes en Europe et dans notre pays ? Nous avons entendu Anne Morelli, qui est toujours très concrète dans ses interventions, et vous avez pu constater que nous ne le sommes pas. C'est bien le retour, non pas des religions qui sont évidemment très respectables, mais des religions associées à des thèses plus politiques, plus globalisantes et donc finalement du fondamentalisme et donc de l'obscurantisme.

Je ne suis ni historien, ni philosophe, ni scientifique. Je ne suis qu'un élu parlementaire. Il est vrai que je me nourris de l'ensemble des productions qui peuvent être celles de mes amis laïques ici autour de la table pour porter le combat laïque que j'assume pleinement au niveau du Parlement. Ce combat est sans doute à porter sur plusieurs axes. Il y a évidemment un certain nombre de limites qui pourraient être mises par certains à leur liberté individuelle. On a parlé de mariages homosexuels, d'euthanasie, d'avortement et bien d'autres sujets.

Et comme le disait encore Anne Morelli, en Belgique, les libertés individuelles sont bien plus importantes et respectées que dans bien d'autres pays européens : les homosexuels peuvent se marier ; on peut avorter ; on peut procéder à l'euthanasie. Il me semble qu'aujourd'hui en Belgique, nous sommes gagnants par rapport aux limites que certains veulent placer devant les libertés individuelles, face à ces obscurantismes.

A mon sens et sans faire preuve de pessimisme, l'appel à la vigilance est nécessaire aussi pour d'autres axes.

La liberté d'expression est un de ceux sur lequel j'entends continuer à me concentrer au plan parlementaire. Certains voudraient mettre des limites à la liberté d'expression ou à l'expression en général que certains portent et qui pose problème. En 2009, la Belgique en avait fait une belle démonstration la fois où lors d'un voyage en Afrique, devant des journalistes, le pape Benoît XVI indiquait que le préservatif n'était pas efficace et qu'il faisait plus de mal que du bien. L'expert avait parlé ! Et nous avons considéré avec un collègue parlementaire que le pape n'avait

pas à s'exprimer sur des questions de santé aussi fondamentales que celle-là. La Belgique est le seul pays en Europe à avoir condamné l'Etat Vatican par voie diplomatique. Nous considérons qu'il ne revient pas à une personnalité religieuse, aussi éminente fût-elle, de s'exprimer comme un médecin le ferait à l'encontre d'un certain nombre de vérités scientifiques élaborées par l'OMS. Le pape l'avait fait, nous l'avions condamné et nous avons évidemment gagné. Mais il reste, par rapport à l'expression d'un certain nombre de religieux, une vigilance qui est extrêmement importante à garder. C'est certainement le cas avec Monseigneur Léonard que j'ai rencontré à l'occasion d'un débat. Il est pour moi, dans les thèses qu'il défend, aussi obscurantiste que les pires islamistes quand il parle des homosexuels, quand il parle du sida, quand il manifeste en tant que premier catholique en Belgique à côté de ceux qui veulent voir reculer la loi en faveur de l'avortement. Cela me semble des manifestations publiques religieuses qui posent question. Nous n'avons pas condamné ces expressions mais nous y sommes vigilants pour toujours réagir quand cela va trop loin.

Ces questions d'expression rejoignent aussi celles que nous avons déjà pu avoir en débat dans le cadre de la problématique du blasphème. J'estime, comme d'autres, qu'il faut rester vigilant pour un certain nombre de propositions qui naissent aujourd'hui pour protéger les religions d'expressions qui leur seraient humiliantes, insultantes, négatives. Quand je vois les réactions du journal *Le Soir*, quelques jours après la reproduction des caricatures de Mahomet de *Charlie Hebdo*, je m'inquiète qu'un journal de gauche prenne de manière aussi franche parti contre la liberté d'expression. Je ne m'inquiète pas de la réaction de la Maison Blanche qui communique, après la parution du film anti-islam, que *Charlie Hebdo* aurait dû s'abstenir. On ne doit pas s'abstenir. On dit, on dessine, on fait ce que l'on veut. Et quand des autorités intellectuelles comme *Le Soir* émettent ce genre de position, je me dis que nous avons un certain nombre de soucis à nous faire. Je vois qu'à l'occasion d'une foire musulmane à Bruxelles, sous l'autorité des Frères musulmans, M. Al-Bachir est invité : c'est un savant musulman mais je le qualifierais plutôt d'islamiste. Il ne faut jamais oublier de faire cette différence entre les musulmans qui croient simplement en Dieu et que je respecte et ceux qui amalgament la religion et une action politique

et chez qui l'islam devient politique : c'est la charia. Ce M. Al-Bachir fait partie du Conseil européen pour la recherche et la fatwa, qui donne des conseils aux musulmans d'Europe. Ce Conseil est présidé par M. Al-Qardaoui, cheikh égyptien qui tous les vendredis est sur Al-Jazeera et d'autres chaînes au Moyen-Orient et qui déclare qu'il faut tuer les juifs dans le ventre de leur mère. Des personnes travaillant avec M. Al-Qardaoui sont invitées à la foire musulmane de Bruxelles et peu de personnes trouvent à y redire. M. Al-Bachir conclura même un des débats en disant clairement devant les journalistes et les caméras souhaiter qu'il y ait une loi internationale contre le blasphème. Nous devons absolument continuer à discuter avec la communauté musulmane de notre pays, sinon la radicalisation que l'on sent va continuer, car beaucoup en Belgique tombent dans le panneau des islamistes. En tant que politique, il me doit d'agir et de demander si on ne ferait pas bien de refuser le visa à un certain nombre de ces personnalités qui veulent venir en Belgique pour tenir des propos tels que ceux de M. Al-Qardaoui. Voilà l'action qu'on peut mener sur le plan politique. Et je vous avoue que quand on mène ce genre d'action à quinze jours des élections, je me sens parfois un peu seul. Ce n'est pas un problème dès lors que j'ai mon parti avec moi, mais je n'ai que peu d'appels par rapport à mes amis d'autres partis.

Evidemment, il faut agir en tant que politique par rapport à un certain nombre d'expressions, par rapport à la protection de la liberté d'expression ou à la vigilance envers l'expression des religieux sur d'autres terrains que le champ religieux. Ils n'ont pas à s'immiscer sur le plan législatif, ni sur celui de la santé. Qu'ils restent là où ils doivent rester, c'est-à-dire dans la sphère privée des individus.

C'est donc une vigilance quotidienne. J'y travaille avec des laïques qui sont athées ; j'y travaille avec des musulmans qui sont des musulmans laïques ; j'y travaille avec des chrétiens qui sont des chrétiens laïques reconnaissant la nécessité d'avoir une séparation stricte entre les Eglises et l'Etat et aussi une Eglise qui s'en tient à l'aspect spirituel et strictement religieux.

Un autre élément sur lequel il faut travailler et sur lequel nous sommes

peut-être en retard à l'inverse d'autres dossiers comme on les évoquait tout à l'heure, à savoir le respect des libertés individuelles, l'euthanasie, l'avortement, donc un idéal des laïques. Nous ne sommes effectivement pas un Etat laïque mais bien un Etat neutre. On me l'a répété assez souvent quand j'ai voulu déposer une proposition au Parlement pour introduire le principe de laïcité dans notre Constitution. Fondamentalement, la différence n'est pas énorme si ce n'est que la laïcité française, par exemple, ne reconnaît pas les religions. A l'inverse, nous les reconnaissons mais ce n'est pas pour autant que nous nous différencions de l'approche française pour ce qui est à trait à la séparation des Eglises et de l'Etat. La Belgique n'a pas de religion d'Etat comme certains pays européens mais met l'ensemble des religions sur le même plan. En ces temps de vaches maigres, j'ai voulu initier comme débat le fait qu'on puisse peut-être réfléchir à un impôt dédié pour les cultes, que ce soit véritablement les personnes qui souhaitent pratiquer qui paient l'entretien des églises, les pasteurs, les imams, car aujourd'hui nous continuons tous à les payer, comme nous payons un certain nombre de réunions du CAL. Mais quand on lance un tel débat, on a un certain nombre d'obstacles. On essaie de l'approcher depuis vingt ans et on va continuer. Ce sont des débats de longue haleine et je pense qu'un jour, on en aura un vrai au Parlement sur la réforme du financement des cultes. Là où nous avons véritablement avancé sur le plan politique c'est, et je crois que l'on va y arriver un jour, pour ce qui a trait à la neutralité de l'administration, à la neutralité de l'Etat et à celle de l'école. Nous avons à protéger l'Etat des obscurantismes, il faut protéger le collectif d'un certain nombre d'influences religieuses qui sont bien présentes. Et donc un certain nombre de propositions sont déposées aujourd'hui au Parlement pour que l'administration soit véritablement neutre ainsi que l'école. Pas de signes religieux ostensibles dans l'école publique, tant pour ce qui concerne les professeurs que les élèves. Nous souhaitons dresser les limites de cette neutralité autour d'un certain nombre de centres collectifs pour que l'Etat puisse mettre une limite à une influence des religions en son sein.

Il y a d'autres aspects qui sont fort en discussion depuis deux, trois ans : c'est la question de la neutralité d'un certain nombre de représentants politiques par rapport à la religion. C'est un de mes grands combats. Il

est pour moi impensable qu'un jour, nous ayons un ministre régional ou fédéral portant une grande croix sur son torse ou un foulard sur sa tête. Cela vous semble aberrant mais vous voyez bien que nous n'en sommes pas si loin. C'est demain, si nous ne faisons pas attention, si nous ne dressons pas un certain nombre de limites. Et c'est pour cela que lorsque nous avons eu le premier député portant un voile islamique sur la tête au Parlement bruxellois, avec mon parti, nous avons décidé de prendre une position extrêmement ferme par rapport aux signes ostensibles dans les parlements et on a déposé une proposition au Parlement fédéral. Nous n'en sommes qu'au début de ces phénomènes si nous ne prenons pas garde. Il y a un certain nombre d'attaques claires des religions et de l'islamisme. Anne Morelli a raison quand elle dit que la tranchée qui a été creusée par un certain nombre d'islamistes a permis à d'autres religions de s'y engouffrer. En tant que laïques ou personnes attachées à la neutralité de l'Etat, il ne faut pas nous endormir. Nous devons veiller véritablement qu'à l'avenir la religion ne reprenne pas pied dans l'appareil de l'Etat, au sein de la norme et de la législation et donc de ce qui fera la vie du collectif de demain. Au-delà de la question du communautarisme qui est parallèle à cette problématique, le véritable enjeu est là : c'est celui de la liberté.

Nous devons essayer de travailler en réseau avec des gens comme nous en avons ici autour de la table, à travers l'Europe. Personnellement, je travaille, à ce niveau-là, avec des parlementaires d'autres partis politiques, avec de l'associatif, avec l'ensemble des personnes qui sont sensibles à cette vigilance nécessaire ; c'est indispensable si nous voulons être en ordre de marche par rapport à ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui et sans doute plus encore demain.

Sans vouloir vous faire peur, j'apprécie ce genre de réunion qui me permet de m'exprimer sur ce point. Vous dire aussi que quand on est MR et qu'on s'attaque à l'islamisme, aux yeux de certains journalistes vous êtes un facho. Nous devons éviter les caricatures et créer des transversales entre les partis pour porter un même idéal humaniste laïque. Et c'est ce à quoi je souhaite travailler avec ceux qui partagent cet idéal laïque, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, et ils sont plus nombreux que l'on imagine.



Pour terminer, je dirais qu'il faut se méfier des faux amis qui sont ceux qui vous disent que l'État est neutre ; c'est ceux-là qui vous parlent de laïcité inclusive ou exclusive ... Parmi les laïques, il y a un certain nombre de personnes qui nous font plus de tort dans ce combat ...

**Vers un nouvel  
obscurantisme scientifique**

*Charles Susanne*

Docteur en biologie

Que diriez vous si je commençais par une phrase que le pape Benoît XVI a prononcée : « Une culture positive serait une capitulation de la raison ». Curieux, car la culture scientifique n'a pu se développer qu'en dehors des croyances religieuses en s'appuyant sur la seule raison.

Je voudrais laisser la parole à un catholique, le recteur de l'Université néerlandophone catholique de Louvain, Marc Waer qui dit ceci : « La tension entre la rigide morale romaine et nos ambitions en recherche biomédicale est difficile à supporter. Toute nouvelle découverte scientifique suscite l'opposition du Vatican ». Au lieu de cette raison, l'Église continue à affirmer que la vraie vie se trouve dans la foi et continue à négliger et dévaloriser notre vie terrestre et ses plaisirs. C'est continuer à sacrifier notre vie à un au-delà improbable et à un espoir de bonheur supérieur. Puisque le bonheur terrestre est le seul dont nous pouvons être certain. Contribuer au bonheur humain doit être l'effort de l'humanité, et par conséquent aussi des sciences.

Je me limiterai à quelques exemples scientifiques et bioéthiques.

La biologie moléculaire nous apporte une meilleure compréhension de la vie. Pouvons-nous encore en rester à une vision traditionnelle de la vie humaine lorsque cette biologie moléculaire confirme les données paléontologiques et donc une évolution humaine répondant aux mêmes règles que l'ensemble du monde vivant ? Que l'étude de l'ADN montre que le monde biologique, de l'être humain au vers de terre, de la bactérie à la plante, possède le même code génétique ? que l'human genome Project démontre que le génome humain n'est pas très différent de celui des chimpanzés avec lesquels nous avons une similitude génétique de plus de 99%.

Pour certains, cette démystification des mécanismes vitaux est dérangeante.

Donnons un exemple : vous respirez ou plutôt vous transportez l'oxygène dans votre sang sur une protéine qui est l'hémoglobine. Cette hémoglobine humaine est totalement similaire à celle du chimpanzé et j'espère que cela ne vous dérange pas trop dans votre respiration.

Il devient difficile d'affirmer encore, comme le fait l'Église catholique officielle, que la personne humaine est déjà présente depuis la première cellule. Pour l'Église officielle, la première cellule est déjà une personne humaine et certains théologiens ajouteront même que l'âme humaine est déjà présente. Si vous êtes de cette philosophie, l'attitude que vous allez avoir vis-à-vis de problèmes d'avortement, de fertilisation in vitro ou de diagnostic préimplantatoire, voire même de méthode de contraception va être diamétralement opposée à celle que nous prenons.

Je voudrais citer Monseigneur Léonard dans son dernier livre par rapport à la fécondation in vitro. Je le cite : « La fécondation artificielle hétérologue, c'est l'adultère en bocal, et même avec le sperme du mari. Des méthodes qui par leur logique même transforment objectivement la procréation en un acte vétérinaire ».

Les couples qui ont dû faire appel pour l'une ou l'autre raison à la fertilisation in vitro jugeront par eux-mêmes.

A part ces problèmes liés à la reproduction, ces positions interviennent aussi pour retarder des avancées médicales. C'est le cas du domaine des cellules souches embryonnaires : il s'agit de la technique qui isolerait les cellules indifférenciées du stade blastocyte pour les mettre en culture. Par des techniques différentes, il y a moyen de les diriger vers la différenciation de tissus sanguins, cardiaques, neuronaux, hépatiques ... Ce sont donc des potentialités thérapeutiques importantes, notamment pour des maladies qui sont encore incurables aujourd'hui, du type Alzheimer ou maladie de Parkinson.

Selon Philippe Busquin, qui était commissaire européen au moment des débats sur les cellules souches embryonnaires à partir d'embryons surnuméraires (un embryon surnuméraire est un embryon conçu lors d'une fécondation in vitro dans le cadre d'une procréation médicale assistée), les débats n'ont pas été rationnels, mais émotionnels et passionnés, sous pression de l'Église catholique, et de pays d'origine catholique comme l'Italie. Et quand il s'est agi de prendre une décision au Parlement européen, Philippe Busquin a dû, comme commissaire européen, aller s'expliquer devant la Conférence des évêques.

L'évolution des sciences de la vie ne correspond plus aux présupposés religieux d'une intervention transcendante dans la vie humaine. Mais les Eglises officielles continuent à influencer le politique par des a priori théologiques et les législateurs européens suivent parfois. Réels raisonnements ? conscients ou inconscients ? à moins que ce ne soit de l'hypocrisie. Quels raisonnements tenir devant ces recherches des cellules souches et leur formidable potentiel thérapeutique en tissu humain ? Comment expliquer qu'en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie, il soit interdit de produire des cellules souches embryonnaires mais qu'il soit permis des les importer. Hypocrisie, non ?

Récemment en Europe, des idées créationnistes ont été émises par des autorités officielles et des tentatives d'interdire l'enseignement de l'évolution se sont fait jour depuis les années 2002. Cela a été le cas dans des pays d'origine catholique comme l'Italie et la Pologne ; dans des pays d'origine orthodoxe comme la Serbie, la Roumanie ; des pays d'origine protestante comme les Pays-Bas et même l'Angleterre sous Tony Blair ; et des pays d'origine musulmane comme la Turquie.

Ne nous étonnons donc pas qu'en fonction de ces percées créationnistes en Europe, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ait adopté, en octobre 2007, une résolution intitulée Les dangers du créationnisme dans l'éducation. C'est une résolution très modérée qui dit « s'opposer très fermement à l'enseignement du créationnisme en tant que discipline scientifique ou dans tout cadre disciplinaire autre que celui de la religion ». Un texte qui dit tout simplement que le créationnisme n'est pas une matière scientifique et ne doit pas être enseigné dans les cours de sciences. Mais son rapporteur, l'ancien ministre français Guy Lengagne, a dû réellement se battre pour que cette résolution soit votée. Il a dit: « La cible première des créationnistes contemporains, essentiellement d'obédience chrétienne et musulmane, est l'enseignement. Nous sommes en présence d'une montée en puissance d'un mode de pensée qui, pour mieux imposer certains dogmes religieux, s'attaque au cœur même des connaissances scientifiques ».

En octobre 2007, cette résolution est néanmoins votée par 48 voix pour et 25 contre, une opposition qui vient essentiellement du parti PPE de

tendance chrétienne, dont son président belge, le député Luc Van den Brande. Cet incident ne représente peut-être qu'un faible intérêt si on ignore la réalité des choses. Que s'est-il passé ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est sur injonction directe du Vatican qu'un certain nombre de parlementaires ont refusé de voter ce texte. Dans une lettre adressée à plusieurs élus, le représentant du pape écrit : « Le Saint-Siège estime qu'en ce moment, le mieux serait que ce rapport ne soit pas adopté. Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir abonder dans ce sens ». Et bien des parlementaires du PPE abondent dans ce sens en effet.

## Conclusions

Les sociétés humaines n'ont jamais été dépourvues de religion, ni de pensées ou d'actions symboliques. Inlassablement, les êtres humains ont fait reculer les limites que nous imposait la nature. La religion fonctionne comme un produit de notre conscience. Nous sommes probablement fascinés par les zones obscures où notre logique n'a pas encore d'emprise. Et la foi prolifère encore dans les zones d'ombre du savoir. Le créationnisme est typique à cet égard, il recherche dans le cadre de l'évolution des lacunes apparentes et présuppose par défaut que c'est Dieu qui doit les combler.

Mais voilà, les connaissances s'enrichissant, les réflexions évoluant, l'humanité maîtrisant de mieux en mieux son destin, la religion se voit obliger d'adapter sa Vérité et de donner de plus en plus de liberté aux pensées individuelles.

Les sciences sont devenues une condition nécessaire à l'humanisme. Elles incorporent la nature sans la rendre sacrée, reconnaissant que nous sommes libres et responsables de donner une valeur à notre propre existence.

Pour le laïque, mais finalement n'est-ce pas le cas de tous les citoyens honnêtes, il est indéfendable de dissimuler des faits scientifiques ou des faits raisonnés. N'est-ce pas une insulte de nous considérer, du moins pour un certain public, comme trop peu intelligents pour assimiler cer-

taines notions ? Nous nous devons, comme laïques, de diffuser le plus largement possible les faits tels qu'ils sont. Il est donc clair que toute personne intellectuellement honnête ne peut plus nier les découvertes scientifiques de la biologie moderne. C'est non seulement nier cette démarche scientifique elle-même mais c'est aussi nier le champ de toutes les applications médicales modernes.

Je terminerai avec quelques paroles plus politiques.

Que dire des paroles de Jean-Paul II: « Le code moral provenant de Dieu est la base intangible de toute législation humaine ... en particulier dans le système démocratique. La loi établie par l'homme, par les parlementaires et par toute autre instance législative humaine, ne peut être en contradiction avec la loi naturelle, c'est-à-dire en définitive avec la loi éternelle de Dieu ».

Ou lorsque Monseigneur Léonard a déclaré récemment: « un Parlement n'a pas d'autorité sur le sens biologique de la sexualité ». Il dénie au Parlement le droit de prendre des décisions concernant également le mariage, les minorités sexuelles, la fin de vie, la protection des embryons, ... qui devrait prendre des décisions, les seuls chrétiens ? les « vrais » naturellement ?

Est-il pensable que des parlementaires puissent se laisser influencer par ces discours ? Il est dans tous les cas avéré que des lettres et des messages du Vatican atteignent leur but et certainement auprès du PPE. Difficile de comprendre que l'on empêche les recherches qui peuvent permettre de guérir de nombreuses maladies. Par exemple en France, la loi sur la bioéthique a été réexaminée en février 2011 sous l'ancien président Sarkozy. Cette loi continue à interdire des recherches sur les cellules souches embryonnaires. Or, le conseiller pour les questions de bioéthique à l'Elysée était un professeur de génétique de qualité mais il était opposé à l'utilisation des cellules souches embryonnaires, non pour des raisons scientifiques mais, comme il l'expliquait lui-même dans un interview : « Je pense qu'un chercheur n'est pas là pour remplacer le Patron. J'estime que ma quête de connaissance n'implique pas que je me substitue au Créateur ». Que ce chercheur soit croyant, c'est

son droit, mais que, pour les mêmes raisons, le conseiller du Président de la République intervienne dans le débat politique pour imposer sa vision des choses est une très grave atteinte à la démocratie.

Qu'y-a-t-il de si dérangeant de proposer la liberté de conscience comme la première qualité dans une démocratie, où des citoyens libres, égaux et fraternels définiraient la politique du bien vivre ensemble ? Peut-être est-ce cette liberté même qui est finalement dérangeante ? Car la liberté de choix de tout être humain peut, en effet, signifier libérer les individus des croyances qui proposent des codes de conduite et qui, dans un second temps, essaient de les imposer comme des vérités incontestables.

Nous nous ne mettrons pas d'accord. Dieu nous divise dans un domaine de l'indécidable. Mais mettons-nous d'accord sur notre véritable devoir, à savoir poursuivre nos efforts de connaissance, construire un monde meilleur, améliorer la société, vivre dans la dignité et dans l'intelligence et non dans l'obscurité et l'obéissance à des dogmes.

Nous ne devons pas être antireligieux mais ne devons-nous pas, tous, nous déclarer anticléricaux, opposés donc à l'influence du clergé dans les affaires publiques ?

Il nous faut, je le crains, continuer à protester quand une religion revendique la direction de l'intérêt commun et prétend posséder, à elle seule, un sens moral supérieur. Le respect des droits de l'Homme, la liberté de conscience, l'égalité de l'homme et de la femme, la séparation de l'Etat et de l'Eglise, doivent rester des principes fondamentaux de la société, et naturellement de la laïcité.

Je terminerai par cette phrase de Comte-Sponville : « Que tous les humains soient égaux en droit et en dignité, bien sûr sans distinction de religion, ce n'est pas le principe d'une philosophie contre d'autres, c'est le principe commun qui peut permettre à toutes les philosophies de coexister en se respectant. »



## **Vers un nouvel obscurantisme ?**

*Marcel Conradt, Denis Ducarme,  
Anne Morelli, Charles Susanne*

Actes du colloque « Vers un nouvel obscurantisme ? » qui s'est déroulé à Ath le 6 octobre 2012 à l'initiative du Collectif des associations laïques de l'est de la Wallonie picarde.

**CEDIL**

**54 Av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles**

**Tél: 02/476.92.83 - Fax: 02/476.94.35**

**www.cedil.be - info@cedil.be**

ISBN 978-2-87440-097-1 - Dépôt légal D/2013/3423/1